



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 1^{er} juillet
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 25 juin,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés
suivants :

- Monsieur Bernard NARCISSE donne procuration à Madame Colette BATALKA
- Madame Yamina SADOUNE donne procuration à Madame Françoise TOULOUSE
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Sabrina TROLET donne procuration à Madame Marie-Hélène MARLIER
- Madame Dorine CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ
- Monsieur Jean-Marc FAUVERGUE donne procuration à Madame Corinne LEFEBVRE

Monsieur Jacky LELONG est désigné secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention exceptionnelle – Association de Tennis de Table

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que par courrier en date du 12 juin dernier, Monsieur Richard VERHILLE, Président de l'ASTT (Association de Tennis de Table), sollicite une subvention exceptionnelle pour financer le renouvellement d'une table de compétition.
Le coût de l'achat s'élève à 650,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

☞ **Vote à l'unanimité**

- D'émettre un avis favorable au versement à l'ASTT d'une subvention exceptionnelle de 650,00 €
- D'imputer la dépense au budget communal

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 2 juillet 2025



Le Maire,

Daniel KRUSZKA